



HAL
open science

Une littérature en dépendances. La littérature de langue bretonne, 2000-2010

Mannaig Thomas

► To cite this version:

Mannaig Thomas. Une littérature en dépendances. La littérature de langue bretonne, 2000-2010. La Bretagne Linguistique, 2014, 18, pp.177 - 199. 10.4000/lbl.1318 . hal-03243536

HAL Id: hal-03243536

<https://hal.univ-brest.fr/hal-03243536v1>

Submitted on 31 May 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution 4.0 International License



Une littérature en dépendances. La littérature de langue bretonne, 2000-2010

A body of literature in dependencies: Breton language literature, 2000-2010

Mannaig Thomas



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/lbl/1318>

DOI : 10.4000/lbl.1318

ISSN : 2727-9383

Éditeur

Université de Bretagne Occidentale – UBO

Édition imprimée

Date de publication : 1 mars 2014

Pagination : 177-203

ISBN : 979-10-92331-07-3

ISSN : 1270-2412

Référence électronique

Mannaig Thomas, « Une littérature en dépendances. La littérature de langue bretonne, 2000-2010 », *La Bretagne Linguistique* [En ligne], 18 | 2014, mis en ligne le 01 mai 2021, consulté le 22 mai 2021. URL : <http://journals.openedition.org/lbl/1318> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/lbl.1318>



La Bretagne Linguistique est mise à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution 4.0 International.

Mannaig THOMAS*

Une littérature en dépendances. La littérature de langue bretonne, 2000-2010

“*M*ont da skrivagner brezhonek / Devenir auteur en langue bretonne” : c’est ainsi que s’intitule une brochure publicitaire diffusée par le centre de formation pour adultes Stumdi¹ au mois de mars 2013. Cette « formation pour auteurs brittophones² », mise en œuvre par le Groupe Ouest³ en lien avec Livre et lecture en Bretagne⁴ et

* Maîtresse de conférences de breton, CRBC (EA 4451-UMS 3554), UBO/ueb.

1. Stumdi a été créé en 1987 dans le but de promouvoir la langue bretonne. Il s’agit, depuis 2013, d’une association reconnue d’intérêt général qui propose des formations diverses à la langue bretonne pour débutants et non débutants mais également des stages professionnels, par exemple : « Journalisme et langue bretonne », « Petite enfance et langue bretonne » ou encore « Écriture de scénarios pour séries télévisées en langue bretonne ».
2. Il s’agit de l’objet du mail diffusant la publicité pour cette formation.
3. Le Groupe Ouest est une association qui a pour but de soutenir la création cinématographique en Bretagne.
4. Livre et lecture en Bretagne est un établissement public de coopération culturelle fondée en 2008 par la Région Bretagne, les départements des Côtes-d’Armor, du Morbihan, du Finistère, d’Ille-et-Vilaine, de Loire-Atlantique et la communauté d’agglomération de Rennes Métropole. Il vise notamment à remplacer et compléter l’action du Centre régional du livre en Bretagne.

l'association Dizale⁵, et en partenariat avec la Région Bretagne, est destinée à «un public maîtrisant la langue bretonne et ayant une pratique amateur ou professionnelle de l'écriture : scénaristes, auteurs-réalisateurs, romanciers, auteurs de nouvelles, auteurs de BD, et tout porteur d'un projet d'écriture⁶». Le but est de former les stagiaires aux outils de la dramaturgie et de leur fournir une aide dans le développement et le suivi de leur projet. Cette formation reçoit le soutien du Conseil régional de Bretagne car elle est tout à fait en cohérence avec le programme de politique linguistique lancé en 2004 et actualisé en mars 2012⁷ : aux côtés du développement de la langue bretonne dans la vie publique, de celui de l'enseignement bilingue ou encore de la formation en breton pour adultes, ce programme vise le renforcement du secteur de l'édition en langue bretonne ; ceci passe, entre autres, par le soutien financier à l'édition d'ouvrages et de revues littéraires, par l'aide à la traduction en breton d'œuvres du patrimoine littéraire mondial⁸, par le soutien à divers appels à projets⁹ visant à dynamiser la production littéraire...

La promotion de la littérature de langue bretonne est présentée comme l'un des axes de la politique linguistique globale en faveur

5. Dizale est une association spécialisée dans le doublage d'œuvres audiovisuelles en breton.

6. Brochure Stumdi, «*Mont da skrivagner brezhonek / Devenir auteur de langue bretonne*», diffusée sur internet et par liste de diffusion en mars 2013.

7. Région Bretagne, *Une politique linguistique pour la Bretagne, Rapport d'actualisation mars 2012*, disponible sur internet, https://www.europe.bzh/jcms/preprod_144323/fr/rapport-d-actualisation-de-la-politique-linguistique-pour-la-bretagne-session-du-conseil-regional-de-mars-2012?details=true (consulté le 4 juin 2013).

8. La liste de ces ouvrages, établie par l'Office public de la langue bretonne, est disponible à l'adresse suivante : http://www.bretagne.fr/internet/upload/docs/application/pdf/2013-04/liste2013traduc_litt_br2.pdf (consulté le 4 juin 2013).

9. On pense notamment à celui destiné à «encourager la création de nouveaux livres en breton», cf. <https://docplayer.fr/19495360-Levriou-e-brezhoneg-mar-plij.html> (consulté le 4 juin 2013). Cet appel à projet, lancé en octobre 2012 en partenariat avec les associations de l'enseignement bilingue Div yezh, Dihun et Diwan, vise à soutenir l'édition en langue bretonne en publiant les ouvrages primés (3 sur les 36 proposés) qui seront offerts à chaque enfant des écoles bilingues publiques, privées et par immersion de Rennes, Bruz et La Mézière.

des langues de Bretagne portée par le Conseil régional. L'institution a décidé d'agir sur l'espace littéraire breton en prenant en charge une partie non négligeable du financement des ouvrages. Or, la question de l'autonomie, notamment financière, est au centre de la définition que Pierre Bourdieu donne du « champ littéraire » qui est, selon lui :

« le lieu d'une lutte entre les deux principes de hiérarchisation, le principe hétéronome, favorable à ceux qui dominent le champ économiquement et politiquement, et le principe autonome qui porte ses défenseurs les plus radicaux à faire de l'échec temporel un signe d'élection et du succès un signe de compromission avec le siècle. L'état du rapport de forces dans cette lutte dépend de l'autonomie dont dispose *globalement* le champ, c'est-à-dire du degré auquel ses normes et ses sanctions propres parviennent à s'imposer à l'ensemble des producteurs de biens culturels et à ceux-là même qui, occupant une position temporellement (et temporairement) dominante dans le champ de production culturelle ou aspirant à l'occuper, sont le plus proches de positions homologues dans le champ du pouvoir, donc les plus sensibles aux demandes externes et les plus hétéronomes¹⁰ ».

Si, au vu de cette définition, il est impossible de faire de la littérature bretonne un « champ »¹¹ au sens où l'entendait Pierre Bourdieu, cela ne dispense pas d'analyser cet espace et ses acteurs afin de mieux comprendre son fonctionnement, ses dépendances diverses et par conséquent, les raisons de son hétéronomie. Il s'agira, d'abord, de présenter un état des lieux de la situation éditoriale de la littérature bretonne dans la période 2000-2010, de mettre ensuite en lumière les caractéristiques principales et les forces agissant sur cet espace littéraire afin d'expliquer pourquoi la littérature n'est qu'un élément d'une question plus globale.

10. Pierre BOURDIEU, « Le champ littéraire », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 89, septembre 1991, p. 6.

11. On parlera donc dans cet article d'espace et d'acteurs et non de champ et d'agents.

Le bilan quantitatif de la période 2000-2010¹²

Le nombre d'ouvrages publiés

L'inventaire qui sert de base à cette étude ne prend en compte que les ouvrages de littérature (à savoir romans, théâtre, nouvelles, poésie, contes, autobiographies et récits de vie) publiés en breton ou en version bilingue et à destination d'un public adulte : sont donc exclus les manuels scolaires, les dictionnaires, les recueils de proverbes ou d'expressions diverses ainsi que les albums pour les jeunes enfants, les romans spécifiquement destinés aux adolescents ou les ouvrages littéraires destinés à un usage scolaire.

Au total, 250 ouvrages ont été publiés avec une moyenne de 22,7 ouvrages par an et un pic de production en 2006 avec 33 ouvrages publiés (cf. graphique 1). La politique du Conseil régional de Bretagne en matière de subventions explique vraisemblablement ce pic de production ; le programme de politique linguistique, voté en 2004, offre en effet de subventionner à hauteur de 50 % un ouvrage publié en langue bretonne et à 25 % un ouvrage bilingue¹³ : il est probable qu'une fois le dispositif mis en place, les éditeurs se sont attelés à publier plus d'ouvrages ou à accélérer la publication d'ouvrages en cours. Il y a ensuite, de 2006 à 2010, une baisse d'abord rapide puis progressive de la production littéraire pour adultes. Plusieurs raisons à cela : certaines maisons d'édition « historiques » ont connu des difficultés dans les années 2000, c'est le cas de Mouladurioù hor yezh¹⁴ ou d'An Here¹⁵ qui a fermé définitivement ses portes

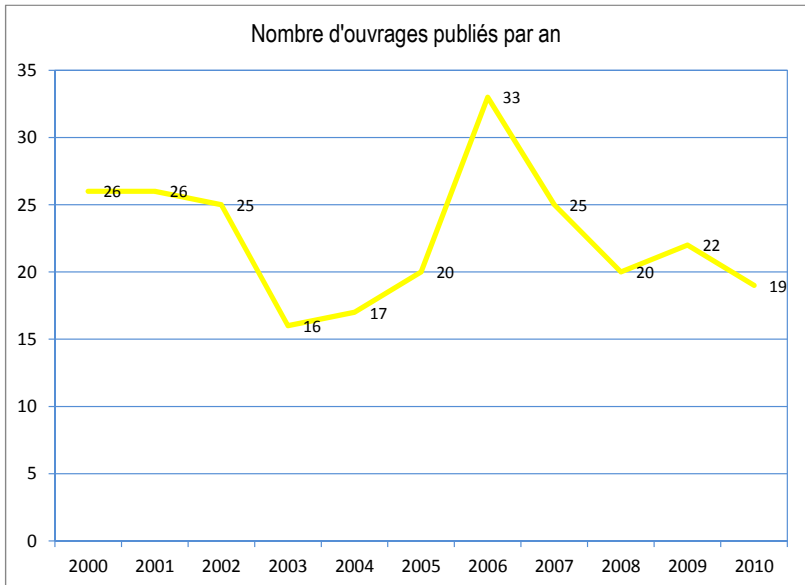
12. La période 2000-2010 permet, d'une part, de travailler sur une production assez facilement manipulable en termes de quantité, elle permet également de mesurer les effets des actions menées par le Conseil régional de Bretagne à partir de 2004 dans le domaine littéraire.

13. Le Conseil régional de Bretagne subventionne à hauteur de 50 % du prix HT l'édition d'un nouvel ouvrage en breton ou en gallo (le plafond est fixé à 3 000 euros) ; 25 % pour l'édition d'un livre bilingue (le plafond est fixé à 1 500 euros), cf. <https://www.bretagne.bzh/aides/fiches/edition-ouvrages-breton/>

14. «Mouladurioù hor yezh» est une maison d'édition associative située à Lesneven, créée en 1980 et publiant essentiellement de la littérature. On constate une chute de l'activité de cet éditeur à partir de 2002.

15. «An Here» était une maison d'édition associative créée en 1983 par Martial Ménard. Liée à la création des écoles Diwan, elle avait pour but de fournir du

Graphique 1



en 2006. Contrairement au champ littéraire de langue française sur lequel la crise économique généralisée a grandement pesé à partir de 2009 avec 4,3 %¹⁶ de baisse de la production, la production littéraire en langue bretonne n'a pas connu la crise. Le nombre d'ouvrages subventionnés n'a cessé d'augmenter depuis 2008 et la baisse du montant total alloué à la subvention à l'édition n'a été réduite qu'en raison de la baisse du coût d'impression pour les petits tirages¹⁷. On peut donc considérer qu'à partir de l'année 2008 la production s'est stabilisée : alors que les subventions avaient probablement permis aux éditeurs de profiter, en 2006 et 2007, d'un effet d'aubaine en

matériel pédagogique et des livres pour les enfants (plus de 400 titres au total) auquel il faut ajouter quelques ouvrages en français.

16. Les chiffres de la littérature de langue française utilisés dans cet article proviennent du Syndicat national de l'édition et sont disponibles sur son site : <https://www.sne.fr/economie/chiffres-cles/>

17. Région Bretagne, *Une politique linguistique pour la Bretagne, Rapport d'actualisation mars 2012, op. cit.* p. 61.

publiant des manuscrits déjà en leur possession ou en cours de finalisation, la stabilisation des années suivantes s'expliquerait par le fait que l'activité de maisons d'édition associatives est limitée parce qu'elles sont animées en grande partie par des bénévoles et publient des auteurs bénévoles.

Les éditeurs

La production en langue bretonne est assurée par une trentaine d'éditeurs situés, pour les deux tiers d'entre eux, dans le Finistère. Certes, cette répartition est déséquilibrée¹⁸ sur le territoire mais elle correspond à une réalité historique – les locuteurs du breton se trouvant majoritairement en Basse-Bretagne – et à la réalité de l'enseignement bilingue actuel ; aussi la carte de répartition des maisons d'éditions est-elle très proche de celle des établissements proposant un enseignement bilingue¹⁹ ou de celle des formations pour adultes²⁰, à savoir, la zone bretonnante, essentiellement au nord, d'une part, et la métropole rennaise, d'autre part.

Selon les critères choisis dans cet inventaire, à savoir la littérature en langue bretonne pour adultes, Emgleo Breiz²¹ a été de loin l'éditeur plus prolifique de la décennie car il a assuré, à lui seul, 30% de la production littéraire pour les adultes (cf. graphique 2) ; 75% de la production totale étant réalisée par cinq éditeurs seulement, dans l'ordre : Emgleo Breiz, An Alarc'h, Skol Vreizh, Mouladurioù hor yezh et Al Liamm. De fait, beaucoup de maisons d'édition ont publié ou semblent avoir publié très peu d'ouvrages entre 2000 et 2010. Plusieurs raisons peuvent l'expliquer : tout d'abord, beaucoup d'entre elles sont effectivement de petites maisons d'édition associatives animées par des bénévoles ; pour d'autres maisons d'édition, l'essentiel de leur production ne concerne pas la littérature de langue bretonne pour adultes mais des ouvrages en français – c'est le cas de la maison d'édition Skol Vreizh, notamment – ; d'autres structures,

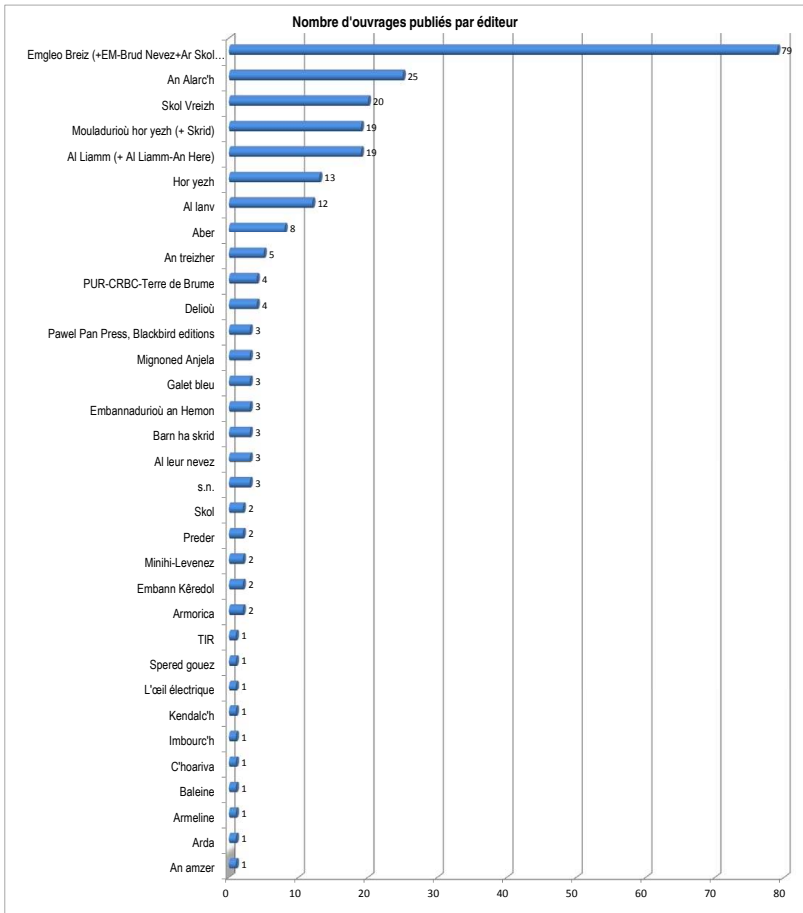
18. Région Bretagne, *ibid.*

19. Région Bretagne, *ibid.*, p. 25.

20. *Ibid.*, p. 40.

21. J'ai choisi de regrouper sous le nom d'*Emgleo Breiz* les ouvrages publiés sous ce nom ou sous le nom *Emgleo Breiz-Brud Nevez* ainsi que ceux publiés sous le nom *Ar skol vrezhoneg*. J'ai réalisé un regroupement identique pour les ouvrages parus sous les noms *Al Liamm* ou *Al Liamm-An Here*.

Graphique 2



enfin, publient principalement des ouvrages pour enfants ou adolescents qui n'apparaissent pas non plus dans cet inventaire.

L'un des éléments les plus visibles qui distingue ces maisons d'édition est la graphie employée : Emgleo Breiz est la seule maison d'édition à avoir fait le choix de la graphie universitaire alors que toutes les autres publient en *peurunvan*, à savoir la graphie sur-unifiée. Ce choix graphique, qui constitue une prise de position claire des éditeurs dans l'espace littéraire, n'est partagé qu'en partie par les auteurs dont certains peuvent passer d'une maison d'édition à

une autre et donc parfois d'une graphie à une autre ; c'est le cas de Yann Bijer notamment qui a publié ses premiers romans policiers chez Emgleo Breiz, donc en graphie universitaire, et ses derniers ouvrages chez Al Liamm, donc en *peurunvan*²². On peut s'interroger sur ce qui pousse un auteur à publier son manuscrit chez tel ou tel éditeur, ou peut-être plutôt, sur ce qui pousse un éditeur à solliciter tel ou tel auteur : effectivement, alors que dans le champ littéraire de langue française la plupart des éditeurs principaux croulent sous les propositions de manuscrits, ce n'est pas le cas dans l'espace littéraire breton où les éditeurs sont plutôt à la recherche de textes de qualité à publier.

Les genres

Le genre le plus représenté est le roman (28 % de la production), suivi de la nouvelle (22 %) (cf. graphique 3), soit, à eux deux, la moitié de la production totale dans les onze ans. Le théâtre et la poésie occupent les troisième et quatrième positions, respectivement avec 13 % pour l'un et 12 % pour l'autre ; le genre de « l'écriture du moi » représentant près de 7 %. Ces cinq genres représentent 87 % du total de la production littéraire de langue bretonne pour les adultes.

En littérature de langue française, en revanche, les résultats sont sensiblement différents. La catégorie de la nouvelle n'apparaît pas dans les données auxquelles j'ai eu accès pour l'année 2005²³. Elle n'est donc pas identifiée comme un genre spécifique mais est associée à la grande catégorie du genre narratif en prose, au même titre que le roman. Les romans, qu'ils soient « contemporains, classiques, policiers, sentimentaux ou autres », c'est-à-dire y compris autobiographiques ou autofictifs, représentent 95 % de la production littéraire en langue française (à savoir, par exemple, pour l'année 2005, 13 098 titres sur 13 719 au total). Le théâtre et la poésie ne représentent à eux deux que 4,5 % (soit 621 titres au total), bien loin du théâtre (13 %) et de la poésie (12 %) dans la production littéraire en breton. Par ailleurs, en regroupant le roman (y compris policier),

22. On remarque toutefois que c'est généralement la fidélité qui prévaut dans les rapports qu'un auteur établit avec « son » éditeur.

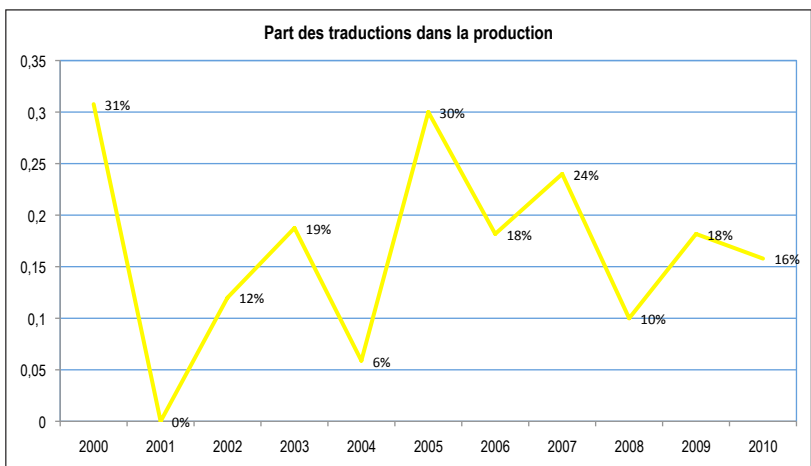
23. Cf. <https://www.sne.fr/economie/chiffres-cles/>

la nouvelle et le récit de vie en langue bretonne, on arrive à 60 % de la production, contre 95 % en littérature de langue française. La fréquence de la nouvelle, d'une part, et celle du théâtre et de la poésie de l'autre, constituent donc deux des spécificités de l'espace littéraire de langue bretonne.

La part des traductions et des rééditions dans la production

La part des traductions dans la production 2000-2010 a oscillé entre 0 et 30 % par an, ce qui constitue une amplitude annuelle assez large (cf. graphique 3). En moyenne, 17 % des ouvrages publiés sont des traductions. Sur un total de 42 ouvrages traduits entre 2000 et 2010, la majorité a été traduite de l'anglais (13 ouvrages), du français (10 ouvrages) ou d'autres langues plus rares : le galicien, le yiddish, le gallois, le grec, le russe... La maison d'édition qui a édité le plus de traductions dans la décennie est Emgleo Breiz, suivie d'Al lanv, de Mouladurioù hor yezh et enfin d'An Alarc'h.

Graphique 3



Or, ces quatre maisons d'édition ont des politiques éditoriales bien différentes quant à la traduction ; ainsi, quand on compare la part des traductions sur l'ensemble de la production, Emgleo Breiz, qui arrive pourtant en tête en nombre de titres (10 ouvrages), n'a

publié que 14% de traductions par rapport à l'ensemble de sa production (soit un peu en dessous de la moyenne annuelle) alors qu'Al Lanv s'est spécialisé dans ce choix éditorial en proposant 60% de traductions dans son catalogue. Al Lanv a traduit des œuvres qui sont surtout des classiques ou des chefs-d'œuvre de la littérature mondiale : les *Fables* de La Fontaine, *La Métamorphose* de Franz Kafka ou encore *Otello* ou *Romeo et Juliette* de Shakespeare, par exemple. L'existence de nombreuses troupes de théâtre en langue bretonne²⁴ explique les traductions de pièces à des fins de mises en scène par des troupes de théâtre amateur ou professionnel. Cette donnée permet de comprendre la vitalité du genre théâtral dans l'espace littéraire breton.

En ce qui concerne les rééditions, on compte 31 ouvrages réédités entre 2000 et 2010, la part des rééditions se situant autour de 9% de la production totale chaque année. En toute logique, les éditeurs rééditent les auteurs considérés comme les «classiques» de la littérature en langue bretonne et qui sont presque exclusivement des auteurs du XX^e siècle : par exemple, Emgleo Breiz a réédité Pierre-Jakez Hélias et Naig Rozmor ; An Alarc'h a réédité un roman de Roparz Hemon ; Mouladurioù hor yezh un roman de Yeun Ar Gow ; Aber a réédité une pièce de théâtre de Jakez Riou, etc. La seule édition d'œuvres complètes pendant la période 2000-2010 n'est pas le fait d'une maison d'édition mais d'une association, «Mignoned Anjela²⁵» [les amis d'Anjela]²⁶.

24. La fédération de théâtre *C'hoariva* regroupe notamment 21 troupes de théâtre en langue bretonne réparties sur toute la Bretagne.

25. Ici encore, on constate que la logique de l'espace littéraire breton n'est pas une logique de champ autonome mais qu'il dépend beaucoup de l'espace militant qui voit en Anjela Duval une figure du mouvement : « *eus tout ar skrivagnerien vrezhonek, hi eo, sur, a zo brudet ha karet ar muiañ gant an dud. [...] Gant tout se e oa deuet da vezañ ur seurt mojenn...* » [de tous les écrivains bretonnants, c'est elle, certainement, qui est la plus connue et la plus aimée de tous. [...] Avec tout cela, elle est devenue une sorte de légende...], cf. Ronan KOADIG, *Anjela Duval*, Louargat, Mignoned Anjela, 2000, p. 9.

26. *Anjela Duval*, *ibid.*

Les auteurs

L'auteur le plus prolifique de la période est Mikael Madeg qui a publié à la fois chez Emgleo Breiz et chez Embann Keredôl (sa propre maison d'édition), à savoir 17 ouvrages de 2000 à 2010 : plusieurs recueils de contes issus de collectage (la série *Poent zo bet e Bro Leon*, qui représente six volumes), des recueils de nouvelles et des romans, et enfin un essai *Fin din skriva brezhoneg ?* publié en 2009. Dans cet essai, l'auteur se demande s'il va cesser d'écrire en breton, la réponse est négative puisque, sans faire mystère de son identité – son visage apparaît sur la couverture du livre –, il a publié *Okinita*, signé « Super Madeg » en 2010. Mikael Madeg a été l'auteur le plus productif de la période, probablement aussi le plus productif tout court dans l'histoire de la littérature de langue bretonne puisqu'il aurait fêté la publication de son 100^e livre en 2006²⁷. Le deuxième auteur le plus productif est Goulc'han Kervella dont la production a alterné entre le théâtre (six ouvrages) et les romans et recueils de nouvelles (quatre ouvrages). Il y a une certaine proximité biographique entre ces deux auteurs les plus productifs de la période : ils ont presque le même âge (le premier est né à Courbevoie en 1950, le second à Plouguerneau en 1951). Ils ont également un profil sociologique qui n'est pas celui du bretonnant moyen : l'un est normalien (ancien élève à l'École normale supérieure de Saint-Cloud) et titulaire d'un doctorat, il est devenu enseignant de breton et d'anglais, aujourd'hui à la retraite. L'autre est comédien et metteur en scène de théâtre après avoir passé un doctorat de médecine, spécialisé en psychiatrie. Derniers points communs dans leurs parcours, ils ont tous les deux eu une vie professionnelle en lien avec la langue bretonne et vivent dans le Léon.

Plus globalement, en supprimant les traductions et les rééditions c'est-à-dire en ne prenant en compte que les auteurs strictement contemporains ayant écrit en breton, on arrive à un total de 56 auteurs pour la période concernée²⁸. Au moins 29 d'entre eux

27. Cf. <https://www.letelegramme.fr/ar/viewarticle1024.php?aaaammjj=20061112&article=20061112-13126044&type=ar> (consulté le 6 juin 2013).

28. Cf. La base de données « Trajectoire des auteurs bretons » mise au point par le CRBC dans le cadre du projet de recherche PRELIB : <https://mshb.huma-num.fr/prelib/>

sont enseignants (en primaire, en secondaire ou dans le supérieur), soit plus de la moitié (52 %) des auteurs de la décennie. Les autres sont journaliste, policier, marin, psychiatre, travailleur social ; on peut constater qu'il n'y a qu'un seul prêtre pour cette décennie alors qu'ils étaient près de 70 % au XIX^e siècle²⁹. Il ne faut pas voir dans la surreprésentation des enseignants une spécificité de l'espace littéraire breton. Même si c'est dans des proportions un peu moindre qu'en Bretagne, l'enquête dirigée par Bernard Lahire en 2004 auprès d'environ 500 auteurs de la région Rhône-Alpes montre que 40 % d'entre eux exercent ou ont exercé une profession liée à l'enseignement³⁰. Cette profession est d'ailleurs considérée par Jean-Marie Curtis comme le «second métier idéal» pour un écrivain³¹.

Géographiquement, 29 auteurs sur les 56 concernées sont originaires du Finistère (soit 52 %), 8 sont originaires des Côtes d'Armor, 5 du Morbihan, 2 d'Ille-et-Vilaine, 6 sont nés en dehors de la Bretagne (en région parisienne essentiellement, un à Alger). Il y a dans cette population 50 hommes pour 6 femmes et l'âge moyen de ces auteurs était de 66 ans en 2011.

Le portrait-type de l'écrivain de langue bretonne des années 2000 est donc un homme originaire du Finistère, enseignant à la retraite.

Ce bilan chiffré de la production de la décennie nous permet de constater que la publication d'ouvrages en langue bretonne est indépendante de l'évolution du nombre de locuteurs du breton. En effet, alors que deux sondages réalisés par Fañch Broudic en 1997 puis 2007³² montrent une baisse du nombre de bretonnants en Basse-Bretagne, cette donnée linguistique ne semble pas avoir d'effet sur le nombre d'ouvrages publiés qui se maintient à un niveau

29. Yves LE BERRE, *La littérature de langue bretonne, Livres et brochures entre 1790 et 1918*, Brest, Ar skol vrezhoneg – Emgleo Breiz, 1994, vol. 1, p. 154.

30. Bernard LAHIRE, *La condition littéraire, la double vie des écrivains*, Paris, La découverte, 2006, p. 581.

31. Cité par B. LAHIRE, *ibid.*, p. 237.

32. Fañch BROUDIC, *Parler breton au XXI^e siècle, Le nouveau sondage TMO-Régions*, Brest, Emgleo Breiz, 2009, p. 54.

relativement stable durant toute la décennie. Ceci donne l'impression d'une production déconnectée de la réalité sociolinguistique, ce qui n'est d'ailleurs pas surprenant puisque les bretonnants majoritaires, à savoir les locuteurs du breton hérité, ne sont pas, pour la majorité d'entre eux, habitués à lire du breton³³. Ainsi, si l'offre littéraire est détachée de la réalité de l'usage du breton, et donc d'un éventuel marché, c'est qu'elle se fonde sur d'autres ressorts.

L'apparente vitalité d'une littérature sous perfusion

Cet inventaire témoigne d'une certaine vitalité de l'espace littéraire de langue bretonne. En quantité, tout d'abord, le nombre d'ouvrages publiés est à peu près identique à ce qui se pratiquait au XIX^e siècle³⁴ mais ceci dans un contexte sociolinguistique totalement différent en raison de la baisse du nombre de locuteurs du breton, mais également de la hausse du nombre de personnes capables de lire le français. D'un point de vue qualitatif, l'inventaire montre une certaine variété dans la multitude des genres représentés : roman, nouvelle, théâtre, poésie, etc. Portée par de nombreuses maisons d'édition, cette abondance pourrait être considérée comme un gage de diversité. Par ailleurs, alors que quelques maisons d'édition publient au coup par coup des ouvrages en langue bretonne, ce qui témoigne d'une certaine banalisation de la publication en breton³⁵, d'autres éditeurs se sont spécialisés dans ce domaine et surtout professionnalisés par rapport à ce qui existait il y a quelques années : on remarque notamment un réel souci de l'aspect matériel des ouvrages, la couverture, la mise en page, les illustrations notamment pour les ouvrages des maisons d'édition Aber ou Emgleo Breiz, par exemple. À ceci s'ajoutent d'autres éléments extérieurs qui pourraient également témoigner de cette vitalité et d'un intérêt socialement partagé pour la littérature de langue bretonne : l'organisation de salons du livre et la distribution annuelle de nombreux prix donnent l'apparence d'un espace, certes, alimenté par des auteurs et des éditeurs, mais pris en charge également par l'autre bout de la chaîne de

33. *Ibid.*, p. 93-96.

34. Y. LE BERRE, *La littérature de langue bretonne*, *ibid.*, p. 171-174.

35. Selon le rapport établi par la Région, ce sont 45 maisons d'édition qui ont publié au moins un ouvrage en breton ou partiellement en breton en 2008.

production, à savoir certains lecteurs ou certaines associations qui cherchent à diffuser et promouvoir cette littérature.

Pourtant, d'autres éléments imposent de nuancer ces premières impressions positives.

L'étroitesse de cet espace littéraire

La question de la masse critique de lectorat est centrale pour la littérature bretonne et pour les littératures comparables³⁶ et peu de chiffres circulent sur le nombre d'ouvrages vendus. Dans les bilans réalisés par l'Office public de la langue bretonne, il n'y a pas de distinction de genre ni de public visé. Des chiffres imprécis circulent néanmoins : entre 300 et 500 exemplaires³⁷ vendus pour un titre publié en littérature bretonne pour adultes et un peu moins de mille abonnés pour l'une des deux revues les plus anciennes. Quoi qu'il en soit, on imagine difficilement être face à autre chose que ce que Pierre Bourdieu appelle « une production pour producteurs³⁸ », c'est-à-dire que le lectorat potentiel est en grande partie constitué par les pairs, donc par les autres auteurs eux-mêmes. Une différence cruciale toutefois : la limitation du lectorat dans le sous-champ de production restreinte défini par Bourdieu, est due à la haute exigence littéraire des textes alors que dans l'espace littéraire breton elle est causée avant tout par la barrière linguistique.

Au vu de cette étroitesse, il convient nécessairement de nuancer le rôle des instances de légitimation que constituent l'organisation de salons du livre et la distribution de prix. Hormis le prix Imram qui date de 1984³⁹ et le prix de France 3 décerné depuis 1998, on assiste à partir de 2000 à une explosion du nombre de prix attribués dans le

36. Ur APALATEGUI, *La naissance de l'écrivain basque. L'évolution de la problématique littéraire de Bernardo Atxaga*, Paris, L'Harmattan, 2000, p. 65-66.

37. Je tiens ces chiffres d'André Le Mercier mais ils datent déjà de quelques années. Cette question, qui demanderait à être affinée, fera l'objet de recherches ultérieures.

38. P. BOURDIEU, *op. cit.*, p. 5-6.

39. Les conditions d'attribution de ce prix ne sont d'ailleurs plus très claires : alors qu'il semblait servir à couronner un poète pour l'ensemble de son œuvre (ce fut le cas de Yann-Ber Piriou, par exemple, qui obtint le prix en 1986), il semble que le prix soit attribué aujourd'hui pour tous les genres et y compris pour un premier roman.

domaine de la littérature en langue bretonne : le prix Langleiz a été créé en 2003 ; *Priz ar yaouankiz* (le prix de la jeunesse) a été créé en 2004 ; le prix Sten Kidna a été créé en 2009 et *Priz an danevell* (le prix de la nouvelle), décerné au salon du livre de Carhaix, a été créé en 2010⁴⁰. Compte tenu de cette abondance de prix, ce sont les mêmes auteurs qui sont récompensés à plusieurs reprises. Mich Beyer, par exemple, a reçu le Prix France 3 en 2003 pour son roman *Seizh devezh warn-ugent* paru chez An Alarc'h mais aussi le Prix Langleiz en 2008 et le Prix Sten Kidna en 2009 pour le même roman, *Etrezek an enez*, paru chez An Alarc'h également. C'est la même chose pour Yann Bijer qui a obtenu trois prix à quelques années d'intervalles⁴¹. Le nombre de prix décernés est totalement disproportionné par rapport à la réalité de la production annuelle : pour s'en convaincre, remarquons qu'en rapportant le nombre de prix⁴² au nombre d'auteurs (56 contemporains entre 2000 et 2012), il y aurait suffisamment de prix pour couronner tout le monde au moins une fois dans la décennie. Cela donne finalement l'impression d'un système inversé : ce n'est pas une production de qualité qui justifie l'attribution de prix mais c'est comme si l'attribution de prix devait servir à légitimer *a priori* la qualité de la production.

L'étroitesse de cet espace explique sans doute aussi en partie la faible part de la critique littéraire. Les trois principales revues littéraires, à savoir *Brud Nevez*, *Al Liamm* et *An Alarc'h*, sont liées aux principaux éditeurs Emgleo Breiz et Al Liamm en tête. De nouveau, et comme pour les prix, l'instance existe mais son fonctionnement semble relativement limité : plus que de véritable critique littéraire,

40. Je ne prends en compte dans cette liste que les prix attribués à des ouvrages en breton, certains auteurs recevant d'autres prix pour des ouvrages bilingues : Yann-Ber Piriou, à nouveau, a reçu le Grand prix des écrivains de Bretagne en 2002 pour la parution de *Kestell traezh evit kezeg ar mor*, paru aux éditions Skol Vreizh en 2001.

41. Il a obtenu le prix France 3 du meilleur roman policier en 2003 pour *Teñzor dindan-vor ar Priñs Frederik*, publié chez Emgleo Breiz, le prix Langleiz en 2006 pour son roman *Avel Gornôg* paru chez Al Liamm et à nouveau le prix France 3 du livre de fiction pour son roman historique *Torrebenn* paru chez Al Liamm en 2011.

42. Dans cet article, je recense les six prix principaux annuels décernés à des ouvrages en langue bretonne, il y en a peut-être d'autres plus confidentiels ou moins réguliers.

il s'agit plutôt pour ces revues d'annoncer dans leurs pages la sortie de leurs propres ouvrages et éventuellement de ceux de la concurrence, sans véritablement porter un regard critique sur les œuvres proposées. L'étroitesse de cet espace littéraire est à double tranchant : certes, il permet à certains auteurs d'obtenir une reconnaissance qu'ils n'auraient certainement pas reçue dans un champ plus concurrentiel ; Annaïg Renault remarquait, quant à elle, qu'elle peut aussi constituer un frein : « un lectorat restreint peut être une difficulté pour un jeune auteur qui craint de publier. [...] Peur d'être jugé, peur du lecteur⁴³ ».

En définitive, si les acteurs de l'espace littéraire breton semblent chercher à le doter d'une grande partie des éléments constitutifs d'un champ littéraire, son étroitesse pose une limite déterminante : il est impensable, au vu de la configuration linguistique actuelle, d'envisager une bipolarisation du champ entre champ de grande production, autrement dit un pôle commercial, et champ de production restreinte, à savoir, un pôle esthétique, cette bipolarisation étant pourtant l'un des gages de l'autonomie relative du champ⁴⁴. L'autonomie est donc ici compromise, d'une part par l'absence de masse critique de lectorat permettant de constituer un véritable marché, et d'autre part par le rôle prépondérant que les instances politiques, notamment régionales, jouent dans l'espace littéraire.

Le rôle des instances politiques

Dans le cadre du programme de politique linguistique voté en 2004, le Conseil régional de Bretagne s'est engagé à verser des subventions aux éditeurs. Ces aides à l'édition prouvent à la fois un certain volontarisme politique mais également, dans une certaine mesure, que le Conseil régional cherche à orienter la production littéraire : un ouvrage publié entièrement en breton reçoit plus de subventions qu'un ouvrage publié en version bilingue, c'est là une

43. Annaïg RENAULT, « Écrire en breton, militantisme ou nécessité individuelle ? (Réflexions après un tournage) », dans Francis Favereau et Hervé Le Bihan (dir.), *Littératures de Bretagne. Mélanges offerts à Yann-Ber Piriou*, Rennes, PUR, 2006, p. 28.

44. P. BOURDIEU, *op. cit.*, p. 5.

manière de guider la politique éditoriale des maisons d'édition. Si l'intervention de l'institution se limite, pour l'instant, aux questions de financement, l'actualité de ces derniers mois a donné l'illustration d'une autre implication possible du Conseil régional dans l'espace littéraire. Un amendement du nouveau projet de politique linguistique stipule que les aides à la traduction d'ouvrages à destination des scolaires ne seraient attribuées qu'à celles publiées dans « l'écriture commune aux trois filières d'enseignement bilingue ou immersif », ce qui exclut de fait la maison d'édition Emgleo Breiz de ce dispositif de financement spécifique. Il est difficile de ne pas considérer cet amendement comme un nouvel exemple de tentative d'ingérence du politique dans les choix éditoriaux des maisons d'édition. On peut y voir une certaine logique : le financeur s'autorise un droit de regard sur l'argent qu'il distribue ; or, vu l'étroitesse du champ et l'absence de marché, on ne voit pas bien à terme vers qui les éditeurs pourraient se tourner s'ils sont en désaccord avec tel ou tel critère imposé par la Région.

Gisèle Sapiro montre d'ailleurs que le champ de la littérature de langue française trouve un équilibre entre les lois du marché éliminant les œuvres les plus exigeantes mais permettant l'existence d'une littérature commerciale et l'État qui, au travers de sa politique culturelle, favorise le pôle de production restreinte⁴⁵. Cette double force agissant sur le champ préserve son autonomie relative. Cette situation n'est pas comparable avec celle de la littérature de langue bretonne : d'une part, parce qu'il n'existe pas à proprement parler de « marché » ; d'autre part, parce que les aides attribuées par la Région portent un objectif bien différent que celui de favoriser l'avant-garde en matière littéraire. Le soutien à l'édition de livres en langue bretonne ne se fait pas dans le cadre du soutien au monde de l'édition tout court (comme avec *Livre et lecture en Bretagne*) mais dans le cadre du programme de politique linguistique, ce qui fait toute la différence.

45. Gisèle SAPIRO, « Pour une approche sociologique des relations entre littérature et idéologie », *CONTEXTES* [En ligne], 2, 2007, <http://journals.openedition.org/contextes/165> (consulté le 15 juin 2013).

La littérature : une des facettes du programme de politique linguistique

La politique de la Région Bretagne concernant l'édition en breton trouve sa place dans un dispositif plus large d'aides en faveur de la langue bretonne. L'engagement n° 56 qui vise à « Développer la traduction en breton d'œuvres du patrimoine littéraire mondial passé et présent », tiré du plan d'actualisation du programme de politique linguistique, permet de l'illustrer. L'objectif de cet engagement est en effet de « diversifier l'offre dans une optique d'affirmation de la place du breton comme langue de communication et d'expression culturelle⁴⁶ ».

La littérature est donc clairement présentée comme un outil au service de la défense de la langue ; traduire des textes issus de la littérature mondiale doit servir à prouver que la langue bretonne est à mettre sur le même plan que les grandes langues. Sur le site internet de la Région, avant même de poser la question du « pour qui ? », la réponse au « pour quoi ? » est brandie comme une évidence et de manière manifestement performative, mettant de côté à la fois la situation actuelle et l'histoire sociolinguistique du breton. Par cet objectif, la Région fait de la littérature bretonne un vecteur de promotion de la langue elle-même : constitué en relais, le prestige de la littérature – artificiellement construit – doit rejaillir sur la langue ; c'est, de toute évidence, l'objectif sous-tendu par le programme de traduction de chefs-d'œuvre mondiaux : prouver que le breton est tout à fait capable de *dire* Dostoïevski, Faulkner, Joyce, Kafka ou Molière, par exemple⁴⁷.

Plus généralement, on remarque une convergence entre l'institution régionale et certains auteurs, ou certaines maisons d'édition, qui pose la question de la dépendance globale de la littérature de langue bretonne à l'égard du milieu militant. Qu'est-ce qui pousse un auteur à écrire en breton alors que lui-même et la société dans laquelle il vit sont francophones ? Est-ce un choix militant, un choix esthétique ou

46. Région Bretagne, *op. cit.*, p. 61.

47. Cf. https://www.bretagne.bzh/app/uploads/liste2018traduc_litt_br.pdf

encore «une nécessité individuelle⁴⁸» ? Pour les auteurs interrogés par Annaïg Renault ces raisons sont entremêlées et difficiles à distinguer. Une autre recherche, dans le cadre d’entretiens anonymes menés auprès d’écrivains de littérature jeunesse en breton⁴⁹, donne un résultat plus tranché : un auteur interrogé affirme en effet qu’écrire ne constitue pour lui ni un besoin ni une envie mais qu’il le fait «par obligation, parce qu’il manque des choses»⁵⁰ en littérature bretonne en général et en littérature pour la jeunesse en particulier. Si l’institution régionale a une vision utilitariste de la littérature, cette attitude est aussi partagée par un certain nombre d’acteurs de l’espace littéraire. Ainsi, la problématique de l’édition est-elle intrinsèquement liée à la question de l’enseignement du breton : une partie de la littérature au moins est considérée comme le fournisseur essentiel de textes à destination des apprenants. Cette nécessité de fournir des ouvrages est sans doute d’autant plus partagée que les auteurs sont, pour plus de la moitié d’entre eux, des enseignants : Bernard Lahire explique que le second métier d’un écrivain «n’est pas qu’une affaire économique mais est également susceptible de peser sur la production des œuvres»⁵¹. Nombre d’auteurs de langue bretonne publient donc, en plus de leurs ouvrages pour les adultes, des livres à destination des apprenants ou des jeunes, ce qui suppose d’adapter la langue employée au niveau du public ou encore d’adapter le contenu pour que l’œuvre soit utilisable dans le cadre scolaire. Cette spécificité de l’espace littéraire breton résulte des orientations prônées par l’institution régionale, qui défend le développement de projets en direction de la jeunesse brito-phone⁵² ; elle est aussi une conséquence directe de l’engagement militant des acteurs de cet espace et constitue, à

48. Annaïg RENAULT, «Écrire en breton, militantisme ou nécessité individuelle ? (Réflexions après un tournage)», *op. cit.*, p. 21.

49. Awen GUEUNEUC, *La littérature de jeunesse en langue bretonne dans les classes bilingues de cycle 3 : Comment ? Pourquoi ?*, Mémoire de master 2, 2011, annexes.

50. Voici un extrait de l’entretien : «Pour moi, ce n’est pas vraiment un plaisir d’écrire, c’est une obligation que je me donne ; si on me disait qu’il y avait assez de choses et que je pouvais m’arrêter d’écrire... J’arrêteraï d’écrire.» Awen GUEUNEUC, *op. cit.*

51. B. LAHIRE, *op. cit.*, p. 531.

52. Sur la distinction de sens entre «bretonnant» et «brito-phone», cf. Ronan CALVEZ, «Ce que parler du breton veut dire», *Ethnologie française*, 2012/4, p. 650.

nouveau, une marque très claire de l'hétéronomie d'une littérature qui est rendue vulnérable à tous types de contingences conjoncturelles ou militantes. Ceci illustre un phénomène plus complexe de coalescence des intérêts : malgré tout ce qui sépare l'ensemble des acteurs de ce milieu, ils partagent une même *doxa*⁵³, les auteurs, les maisons d'édition participant, avec l'aide de l'institution régionale et au delà de tous leurs antagonismes, à la construction de ce que *devrait être* une littérature.

Les instrumentalisations du littéraire incarnées par le Conseil régional, d'une part, et une partie du mouvement militant, d'autre part, convergent ainsi dans une même direction : donner à la littérature de langue bretonne toutes les apparences des champs littéraires reconnus. Ceci impose donc de faire de la littérature bretonne un espace *identifiable* c'est-à-dire que les ouvrages publiés doivent correspondre à ce qui se publie dans les autres littératures. Les parutions récentes d'*Ar forzhioù a gomz*⁵⁴ ou d'*Harry Potter ha Maen ar furien*⁵⁵ sont une illustration parfaite de ce phénomène où rien ne doit manquer et où il faut, au fur et à mesure, combler tous les manques apparents, boucher tous les prétendus vides : du roman policier à l'autobiographie, de la littérature pour filles au roman de science-fiction, de l'autofiction à la nouvelle érotique, etc. Affirmer l'existence d'une littérature de langue bretonne ne semble donc pouvoir se faire que d'après le calque du champ littéraire de langue française érigé en modèle – même si ce n'est pas dit – par l'ensemble de ses acteurs. Il s'agit de copier le fonctionnement d'un champ relativement autonome et surtout prestigieux⁵⁶ – de par son histoire et ses instances de légitimation –, afin de chercher à faire

53. Pierre BOURDIEU, « Quelques propriétés des champs », *Questions de sociologie*, Paris, Les éditions de Minuit, 2002, p. 115.

54. Il s'agit de la traduction en breton de *The vagina monologues / Les monologues du vagin*. Cf. Ève ENSLER, *Ar forzhioù a gomz*, Lannion, An Alarc'h, 2010, traduit en breton par Ninnog Latimier.

55. Il s'agit de la traduction en breton d'*Harry Potter and the Philosopher's Stone*, le premier volet de la série dont le titre en français est *Harry Potter à l'école des sorciers*. Cf. J.-K. ROWLING, *Harry Potter ha Maen ar Furien*, Pornic, An amzer embanner, 2012, traduit en breton par Mark Kerrain.

56. Pascale CASANOVA, « Paris, méridien de Greenwich de la littérature », dans Christophe Charle et Daniel Roche (dir.), *Capitales culturelles, capitales symbo-*

rejaillir ce prestige sur une littérature qui en aurait ainsi toutes les apparences, mais les apparences seulement. Or, ce qui fait la vitalité du champ littéraire de langue française, comme d'autres champs fonctionnant de la même manière, c'est l'autonomie relative acquise au fil des siècles et qui a conduit à l'état dans lequel le champ se trouve aujourd'hui. La volonté de copier un champ constitué est à la base de l'entreprise programmatique⁵⁷ menée conjointement, mais pas forcément consciemment, par un certain nombre d'acteurs de l'espace littéraire breton ainsi que par l'institution régionale.

Pour s'en convaincre encore, il est intéressant de relever que la volonté de traduction ne fonctionne qu'à sens unique : du français – ou d'autres langues – vers le breton. Il n'y a pas de programme engagé par la Région qui viserait la traduction en français d'œuvres du patrimoine littéraire breton. Or, si « le dispositif de soutien à la traduction littéraire en langue bretonne d'œuvres du patrimoine littéraire mondial, passé et présent⁵⁸ » peut être considéré comme l'un des éléments d'une politique d'affichage consistant à montrer que la littérature du breton a, comme toutes les autres, son quota de chefs-d'œuvre traduits universellement reconnus, ceci est également une manière de *travailler* la langue bretonne afin qu'elle devienne l'outil permettant la création, à terme, d'une littérature « digne de ce nom⁵⁹ ». Ces traductions seraient dès lors à considérer comme des exercices, des étapes dans la constitution de la langue, prétendant à un double objectif : d'une part, améliorer la qualité littéraire de la langue bretonne et d'autre part, contribuer à la formation de celles et ceux qui en seront les futurs écrivains mais également les futurs lecteurs, aptes à manier cette langue « améliorée » grâce à une « formation accélérée » visant à rattraper plusieurs siècles de son histoire. Cette croyance dans la nécessité d'infléchir le sens de l'histoire littéraire du breton est à la base de ce type de programme de politique linguistique. Hors de Bretagne, le même dessein apparaît

liques, Paris et les expériences européennes, Paris, Publications de la Sorbonne, 2002, p. 289-296.

57. Benoît DENIS et Jean-Marie KLINKENBERG, *La littérature belge. Précis d'histoire sociale*, Bruxelles, Éditions Labor, 2005, p. 53-55.

58. Région Bretagne, *op. cit.*, p. 61.

59. Roparz HEMON et Olivier MORDRELLE, « Premier et dernier manifeste de Gwalarn en langue française », *Breiz Atao*, mars 1925.

dans le «Plan Général de Promotion de l'Usage du Basque», l'objectif stratégique numéro 3 stipule notamment que :

«l'amélioration de l'expression et de la communication suppose l'enrichissement constant de la qualité de la langue à travers son usage dans la production culturelle et dans les médias (presse écrite, radio, télévision, production éditoriale et publicité) ainsi que la planification du corpus de la langue basque⁶⁰».

Comme pour le basque, l'aide à l'édition en langue bretonne est donc un élément du projet global de politique linguistique et cherche à œuvrer pour l'avenir : on n'écrit pas pour la majorité des bretonnants actuels, qui sont très minoritairement des lecteurs de toute façon ; il s'agit d'œuvrer pour l'avenir de la langue, quitte parfois à brûler les étapes. Ainsi, «les académies et les prix n'apparaissent que lorsque l'activité littéraire atteint un seuil de reconnaissance sociale à la fois du point de vue idéologique – dans l'ordre des valeurs – et du point de vue économique. Ces institutions génèrent la constitution d'un canon d'auteurs ou de textes considérés comme des modèles et qui, par le relais de l'École, deviendront des références culturelles communes⁶¹.» La non-autonomie de l'espace littéraire breton a pour conséquence que les académies et les prix ne sont pas fondés par le champ littéraire lui-même mais par l'institution régionale ou le milieu militant qui y voit, avant toute chose, une manière de donner du lustre à la littérature et surtout à la langue en dehors de la «reconnaissance sociale» pourtant nécessaire à ce genre d'opération.

«Fournir des travaux d'une irréprochable tenue littéraire» ; «donner à l'aide d'études et de traductions une idée [aux] lecteurs des littératures celtiques et étrangères du présent et du passé» ; «proposer des articles [...] susceptibles de les intéresser au même degré qu'une page tirée de n'importe quelle publication d'une capitale européenne» ; «mettre 'à la page' la Bretagne celtique» ; «engager la littérature bretonne sur la voie que suit depuis longtemps la littérature de maintes petites nations» ; «adopter[a] [...] une

60. Eguzki URTEAGA, «La politique linguistique dans la Communauté Autonome Basque», *Six études sur la société basque*, Paris, L'Harmattan, 2004, p. 212.

61. Paul ARON et Alain VIALA, *Sociologie de la littérature*, Paris, PUF, 2006, coll. Que sais-je ?, p. 116.

orthographe rigoureusement unique...»⁶² Ces objectifs qui étaient présents dès 1925 dans «Le premier et dernier manifeste de Gwalarn en langue française» ressemblent beaucoup à ce que promeut la Région aujourd'hui, et son soutien financier donne une nouvelle réalité à ce projet à la fois littéraire, linguistique et politique. Affirmer la nécessité de prendre en main la littérature de langue bretonne constitue une tendance ancienne dans l'espace littéraire breton : ayant la conviction qu'un seul modèle est possible, celui, prestigieux, du champ littéraire français – et même s'il ne faut pas l'afficher comme tel –, certains de ces acteurs font abstraction des données historiques et sociolinguistiques qui constituent pourtant la réalité des locuteurs et des lecteurs bretonnants actuels. Plutôt que la réactualisation du programme politique de *Gwalarn*, cette importance accordée à la littérature, non pas pour elle-même mais pour ce qu'elle représente, semble être l'un des éléments constitutifs du «kit identitaire⁶³» dans lequel puise en partie la Région Bretagne ; plus que la mise en pratique d'un programme datant de 1925, c'est la configuration qui explique l'intérêt sans cesse renouvelé que manifeste le mouvement breton à l'égard de la littérature comme l'un des éléments centraux, quelle que soit l'époque, entrant dans la constitution d'un marché identitaire.

62. Roparz HEMON et Olivier MORDRELLE, «Premier et dernier manifeste de Gwalarn en langue française», *op. cit.*

63. Jean-François SIMON et Laurent LE GALL, «La Bretagne par intérêt», *Ethnologie française*, *op. cit.*, p. 782. Les auteurs de cet article reprennent la formule utilisée par Anne-Marie Thiesse (cf. Anne-Marie THIESSE, *La création des identités nationales, Europe, XVIIIe-XXe siècle*, Paris, Gallimard, 2001 [1999 pour la première édition], p. 14) qui la reprend elle-même de l'ouvrage de l'ethnologue Orvar Löfgren.

